

Région

Publicité bilingue

Trois ans après la votation, la réclame n'est toujours pas bilingue à Bienne

Le recours contre le nouveau règlement sur la réclame bloque toujours l'adoption des changements votés par le peuple. Une décision que le CAF regrette.

Une simple balade à travers les rues de Bienne permet encore aujourd'hui de le constater: les annonceurs n'ont aucune obligation d'afficher leurs messages en français et en allemand dans l'espace public. Pourtant, souvenez-vous du 18 juin 2023: 52,9% de la population biennoise acceptait le nouveau règlement sur la réclame. Ce changement introduisait notamment l'obligation d'utiliser l'allemand et le français dans les encarts publicitaires.

Trois ans plus tard, le règlement n'est toujours pas appliqué en raison d'un recours, comme le révélait le Journal du Jura l'année dernière. La procédure, lancée par l'Association suisse des annonceurs et l'entreprise APG-SGA, est toujours en cours auprès du Tribunal administratif cantonal, nous confie pour sa part la Ville de Bienne. Les autorités, tout comme les recourants, refusent toutefois de s'exprimer pour l'instant sur cette situation.

toutefois que les futurs représentants et représentantes du CAF resteront vigilants et continueront à travailler avec les institutions pour garantir les droits de toutes les communautés linguistiques.

Un mouvement plus large

Au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement bilingue de Bienne (CAF), on déplore la situation. Il faut dire que l'institution avait, dès 2016, fait part de son enthousiasme face à la perspective de ce changement. Sa présidente ne cache d'ailleurs pas sa déception. «C'est vraiment très regrettable. Pour nous, il est très important que l'espace public soit clairement marqué par rapport au bilinguisme de la ville de Bienne, qui est particulier», détaille Ariane Tonon.

Pour elle, cette situation s'inscrit toutefois dans une tendance plus large: «On fait face à un mouvement paradoxal depuis cinq ans, je dirais, surtout du fait d'acteurs extérieurs à la ville de Bienne qui reviennent à l'idée de séparer complètement les deux langues.»

Pour Ariane Tonon, ce phénomène dépasse largement la question de la réclame. Elle estime qu'il se retrouve aussi dans l'évolution du paysage médiatique biennois ou encore dans la remise en question de l'enseignement du français dans les écoles alémaniques.

La présidente du CAF nuance toutefois ce constat en mettant en avant plusieurs avancées récentes: «Dernièrement, une motion a été adoptée par le Grand Conseil bernois pour permettre à l'ensemble des Communes qui le désirent d'installer des classes bilingues. Et à Bienne, on a voté très récemment pour l'extension des classes bilingues dans les quartiers». Ariane Tonon, qui quittera cette semaine la présidence du CAF, résume toutefois sa vision de la situation: «Je pense que le fait que les décisions se prennent vraiment en dehors de la région montre qu'il n'y a pas eu une véritable prospection de ce que cela signifie».

Elle rappelle enfin que les avancées en matière de droits linguistiques ne sont jamais définitivement acquises. Elle estime qu'à chaque progrès en faveur des besoins de la population correspond souvent un «contre-mouvement». Elle assure